

sité et l'excellence du catéchisme, il fallait, pour perpétuer ces exemples dans l'Eglise, fonder des compagnies vouées à l'instruction chrétienne de la jeunesse.

Le saint pape Pie V, suscité de Dieu pour réparer les ruines de l'Eglise, institua à Rome une confrérie de catéchistes sous le nom de la Doctrine chrétienne. Un grand nombre de personnes y entrèrent à l'envi, et s'obligèrent à faire le catéchisme les dimanches et fêtes. Témoin des grands fruits que faisait cette confrérie, le pape, par une bulle expresse, exhorta tous les archevêques et évêques à l'introduire dans leurs diocèses, et il accorda des indulgences à tous ceux qui s'y associeraient, de même qu'à ceux qui assisteraient à leur catéchisme (1).

Saint Charles Borromée établit à Milan la confrérie de la Doctrine chrétienne, et s'efforça de la propager dans tout son diocèse dont la face changea en peu de temps. Le saint archevêque prenait plaisir à visiter les catéchismes, et lorsqu'il mourut il y avait, tant dans la ville de Milan que dans les paroisses du diocèse, plus de quarante mille personnes qui les fréquentaient, environ sept cent quarante catéchismes, et plus de trois mille catéchistes (2).

Dès sa promotion à l'épiscopat, saint François de Sales institua aussi la confrérie de la *Doctrine chrétienne* à Annecy, et dressa des statuts pour en régler l'ordre et en assurer la durée (3).

La Compagnie de Jésus, qui fut fondée à l'époque du concile de Trente, se consacra pareillement à la sanctification des enfants, et dirigea une multitude de collèges. Etienne et Sigismond, tous les deux rois de Pologne, de même que les empereurs d'Autriche, Ferdinand I^{er} et Ferdinand II, déclarèrent qu'ils n'avaient pas trouvé de moyen plus puissant pour affermir la foi catholique dans leurs Etats, travaillés par l'hérésie de Luther, que les écoles tenues par les pères jésuites. « De ces écoles, disait le grand Henri IV, roi de France, sortaient non seulement les belles-lettres, mais aussi la foi et la piété. Les luthériens allemands avouaient hautement que

(1) *Vie de saint Pie V*, page 507.

(2) *Vie de saint Charles Borromée*, page 462.

(3) *Auguste de Sales*, page 306.

les collèges des jésuites étaient pour eux des fléaux, et qu'ils ruinaient leur réforme (1).

César de Bus conçut le dessein d'établir une congrégation dont l'esprit essentiel, le devoir indispensable et la fonction perpétuelle et principale fût d'enseigner la doctrine chrétienne, et qui fût dans l'Eglise un ordre de catéchistes comme celui de saint Dominique était un ordre de prédicateurs. Cette société, commencée en 1597, sous le nom de Prêtres de la Doctrine chrétienne, et confirmée par Clément VIII, comptait, au moment de la Révolution, quinze maisons et vingt-six collèges (2).

Peu de temps après, saint Vincent de Paul jeta les fondements d'une autre congrégation qui embrassa le même objet, l'instruction des enfants. Dans les missions que ses prêtres prêchèrent aux peuples de la campagne, il les obligea de faire le petit catéchisme à midi, et le grand catéchisme le soir, pendant une partie duquel il voulait que l'on interrogeât les enfants. Un jour, ayant appris qu'un de ses prêtres s'était écarté de ses instructions, il lui écrivit en ces termes : « J'ai été bien contristé de ce qu'au lieu de faire le grand catéchisme le soir, vous avez fait des prédications dans votre mission. Ce qui ne se doit pas..., parce que le peuple a plus besoin de catéchisme, et qu'il en profite davantage ; parce qu'en faisant le catéchisme, il semble qu'il y a, en quelque façon, plus de sujet d'honorer la méthode que Notre-Seigneur Jésus-Christ a suivie pour convertir le monde ; parce que c'est notre usage, et qu'il a plu à Notre-Seigneur de donner de grandes bénédictions à cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyens d'exercer l'humilité (3). »

Dans le même temps, l'abbé, depuis cardinal de Bérulle, considérant que les peuples de la campagne étaient dans un grand besoin de la parole de Dieu, et qu'on ne connaissait presque plus l'usage du catéchisme, institua une compagnie d'Ecclésiastiques, destinés à la formation des clercs et à l'instruction chrétienne des enfants. Le Pape Paul V confirma par une bulle cette congrégation sous le nom de *Prêtres de l'Ora-*

(1) *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Créteineau-Joly.

(2) *Histoire de César de Bus*.

(3) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, t. II, page 10.

toire. Ils avaient sous leur direction des collèges et des séminaires. Ils envoyaient aussi des catéchistes dans les campagnes, et quelques-unes de leurs maisons étaient uniquement destinées aux exercices des catéchismes (1).

Grand nombre d'autres congrégations, se proposant le même but, furent fondées vers le même temps; telles sont, par exemple, les Eudistes, qui renouvelèrent la Normandie; les Joséphites, fondés à Lyon par M. Crétenet, qui catéchisèrent le Lyonnais, la Bresse, le Forez, le Velay, l'Auvergne, etc., et qui dirigèrent bon nombre de collèges; en Italie, les Barnabites et les Oratoriens de saint Philippe de Néry; en Espagne, les Ecoles pies fondées par saint Joseph Calazance, etc. (2).

Grâce au zèle que déployèrent les membres de toutes ces congrégations, l'instruction chrétienne des enfants des familles aisées ne laissait rien à désirer; mais il n'en était pas de même de l'instruction des enfants du peuple. Ces derniers vivaient dans une profonde ignorance, dans un grand libertinage, parce qu'ils manquaient presque partout d'instituteurs religieux. Le besoin de remédier à un mal si déplorable, était vivement senti par tous les grands hommes que la Providence avait suscités dans ce siècle pour régénérer la société, et l'un d'eux s'écriait: « Les maux de l'Eglise ne peuvent être guéris que par les séminaires et par les petites écoles. Les séminaires sont les écoles des ecclésiastiques, et les petites écoles sont les séminaires des chrétiens. Mais, pour que les écoles deviennent utiles au christianisme, il faut que les maîtres les fassent en apôtres, et non en mercenaires (3). »

Pour obtenir de tels maîtres, il se forma, dans la congrégation de Saint-Sulpice, une association de prières qui fut mise sous la protection de saint Joseph, patron et modèle de tous les instituteurs de l'enfance. « Comme l'instruction des enfants du peuple est bien négligée, écrivait l'un de ces pieux associés, Dieu qui a soin de son Eglise, veut peut-être pourvoir à ce défaut par quelques moyens extraordinaires, et suciter

(1) *Vie du Cardinal de Bérulle*, page 391.

(2) *Vie de M. Crétenet. Vie de M. Roussier. Vie de saint Philippe de Néry. Vie de saint Joseph Calazance.*

(3) *Vie de M. Bourdoise.*

des maîtres et des maîtresses d'école qui s'acquittent de ce devoir avec un zèle apostolique. C'est pour cela sans doute qu'il envoie son esprit de prière dans les cœurs de tant de personnes. » On ne peut douter que le Ciel ait exaucé des vœux si ardents, quand on voit peu après de nombreuses congrégations de laïques vouées à ce ministère, jusqu'alors si négligé. Et comme si Dieu eût tenu à faire connaître que c'est aux enfants de M. Olier qu'appartient la gloire d'avoir contribué puissamment à l'accomplissement des desseins de la Providence, presque tous les fondateurs de congrégations vouées à l'instruction primaire en France, furent formés à Saint-Sulpice (1).

Dès lors, il y eut quelques tentatives de fondation d'écoles chrétiennes pour les enfants du peuple, et, dans plusieurs villes, il se forma des sociétés d'ecclésiastiques qui ouvrirent des écoles primaires, afin de faire avec plus de facilité le Catéchisme aux enfants (2).

Pour ramener dans le sein de l'Eglise la ville de Privas, qui n'avait plus que quarante catholiques, M. Olier ne trouva pas de meilleur moyen que d'y ouvrir des écoles pour les enfants du peuple. Il pensait que, si l'on pouvait attirer les enfants des huguenots à l'école, et leur inspirer dès le bas âge, l'amour de la religion catholique, on saperait l'hérésie par ses fondements. Il ne se trompa pas. M. Couderc, qui fut chargé de ces écoles, et plus tard de la cure de Privas, changea entièrement cette ville (3).

M. Bourdoise, voyant que les catéchismes de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, étaient à peu près inutiles à la jeunesse, prit le prétexte d'ouvrir des écoles sur cette paroisse, et à cette fin, il s'associa des ecclésiastiques animés de l'esprit de zèle et qui se dévouèrent à l'instruction des enfants du peuple (4).

Pierre Tranchot, ancien avocat au parlement de Paris, acheta, à Orléans, une maison qu'il transforma en école de charité;

(1) *Vie de M. Olier*, tome II, page 322.

(2) *Histoire des Catéchismes de Saint-Sulpice.*

(3) *Vie de M. Olier*, tome II, page 480.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, page 474.

il y enseignait lui-même, et conduisait ses élèves à l'église en chantant des prières. Des écoles semblables s'établirent à Blois, à Tours, et un vertueux laïque animé du même zèle, François Perdoux, en fonda plus de trente dans le diocèse d'Orléans (1).

Charles Démia, prêtre du diocèse de Lyon, et promoteur de l'officialité métropolitaine, établit une espèce de séminaire où l'on formait d'excellents maîtres d'école. Le pieux instituteur plaça cette maison sous la direction d'un Sulpicien; car, élève lui-même de Saint-Sulpice, il savait qu'il ne pouvait s'adresser mieux qu'à cette célèbre congrégation (2).

M. de la Salle, chanoine de Reims, fonda la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, qui bientôt se répandirent dans toutes les villes de la France, et qui aujourd'hui donnent l'instruction et l'éducation à plus de trois cent mille enfants.

Il se forma des institutions semblables pour l'instruction chrétienne des jeunes filles. On peut nommer, entre autres congrégations qui se formèrent en France, les sœurs de Notre-Dame, établies à Bordeaux et approuvées par Paul V; les religieuses de la Visitation; les Ursulines, qui dans l'espace d'un demi-siècle, comptèrent plus de trois cents maisons; les religieuses de Notre-Dame, dans la Lorraine; les filles de la Charité, instituées par saint Vincent de Paul; les sœurs de Saint-Joseph, fondées au Puy; les sœurs de l'Instruction, établies dans la même ville; les sœurs de la Foi, au diocèse d'Agen; les filles de Sainte-Geneviève; les sœurs de Saint-Charles, à Lyon, fondées par M. Démia; les sœurs de l'Enfant-Jésus, établies par le Père Barré; enfin, une multitude d'autres congrégations, qui pour avoir été moins connues, n'en ont pas moins servi à renouveler la société dans ce temps de réforme universelle (3).

Mais l'Eglise, qui est toujours militante, avait à peine fermé la plaie que l'ignorance et l'hérésie de Luther lui avaient faite, que l'enfer lui préparait de nouveaux combats, et par là même de nouvelles victoires. La tempête, formée par la philo-

(1) *Influence de la religion en France*, tome II, page 325.

(2) *Vie de Charles Démia*, page 137.

(3) *Histoire des Ordres religieux*, par HENRION.

sophie et l'impiété du XVIII^e siècle, passa sur la France, passa sur l'Europe, brisant les autels et les trônes, et ne laissant partout que des ruines. Après ce cataclysme, quand la société se fut replacée sur ses bases et qu'elle eut reconnu la grandeur et la nature de ses maux, il n'y eut qu'une voix pour proclamer la nécessité de l'instruction religieuse et pour assurer que l'avenir de la famille, de la France et de la société tout entière, dépendait de l'éducation des générations naissantes (1). Cette opinion n'est pas restée à l'état de sentiment, et de toutes parts elle s'est manifestée par les œuvres et par les sacrifices les plus généreux pour la fondation des écoles. Mais, empruntant ici les éloquentes paroles d'un illustre prince de l'Eglise, « Pourquoi, demanderons-nous, toutes ces écoles privées ou publiques qui de plus en plus se multiplient, écoles d'enfants, d'adolescents, écoles d'adultes, écoles du jour, écoles du soir, écoles du dimanche? Pourquoi ces salles d'asile qui s'ouvrent dans presque toutes les communes pour la culture du premier âge, et jusqu'à ces crèches, destinées à recueillir les nouveau-nés? Pourquoi enfin tous ces empressements toutes ces prévoyances, toutes ces institutions inconnues jusqu'à nos jours, éternel honneur de la partie saine de la société, comme elles sont l'éternel opprobre de l'autre? Est-ce uniquement progrès, amélioration, perfectionnement, comme on se plaît à le dire? Non, c'est une satisfaction nécessaire à un besoin profond de notre époque; c'est un remède accusateur du mal qui nous travaille. Eh! ne voyez-vous pas que les rôles sont changés et inter-

(1) Les Pasteurs de l'Eglise sont unanimes à regarder l'instruction et l'éducation religieuses de l'enfance, par le moyen des écoles chrétiennes, comme un des grands remèdes aux maux de la société, et le saint Pape Pie IX vient d'ajouter à leur témoignage le poids de sa parole.

Dans son encyclique aux évêques d'Italie, du 8 décembre 1849: « Avertissez, leur dit ce grand Pontife, avertissez ceux qui ont charge d'âmes d'être vos coopérateurs vigilants en tout ce qui concerne les écoles des enfants du premier âge. Vous ne vous étonnerez pas, Vénérables Frères, si nous vous parlons un peu longuement sur ce sujet. Votre prudence, assurément, a reconnu qu'en ce temps périlleux nous devons, vous et nous, faire les plus grands efforts, employer tous les moyens, lutter avec une constance inébranlable, déployer une vigilance continuelle pour tout ce qui touche aux écoles, à l'instruction et à l'éducation des enfants et des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. »

vertis, que c'est dans la famille que la société devrait puiser sa force, et qu'au contraire, c'est ici la société qui vient suppléer la famille ? Si l'éducation domestique était ce qu'elle doit être, on n'aurait jamais songé à substituer l'adoption au sentiment maternel ? S'avisait-on, il y a un siècle, de créer des asiles pour enseigner aux petits enfants les éléments de la religion et de la morale, de fonder des crèches pour leur donner du lait et des soins ? Non. Et pourquoi ? Parce qu'alors la famille était chrétienne. Il y avait sans doute des écoles pour perfectionner et compléter l'éducation, mais la première des écoles était le foyer paternel. Dans ces services nouveaux de l'assistance charitable, il y a mille fois sujet de louer, de bénir les âmes généreuses qui en ont conçu et réalisé la pensée ; mais il y a aussi, pour tout esprit observateur, une effrayante révélation de la triste décadence de nos mœurs (1). »

L'impiété a fait à la religion de profondes blessures ; mais la plus grande et celle qui aggrave et perpétue toutes les autres, c'est la ruine presque générale de l'éducation domestique. En effet, la plupart des parents ne donnent plus l'instruction religieuse à leurs enfants, soit parce qu'il sont trop occupés des choses de la terre, soit parce qu'ils ne connaissent pas assez la religion, n'en ayant pas été instruits eux-mêmes dans leur enfance ; soit, surtout, parce qu'ils sont irréli-
gieux, et conséquemment indifférents au salut de leurs enfants : d'où il suit, qu'un nombre infini de jeunes gens resteraient dans l'ignorance des vérités de la foi chrétienne et croupiraient dans le vice, si Dieu, dans son infinie miséricorde, n'avait eu pitié d'eux et n'avait suscité des maîtres pieux, pour en prendre soin et les élever chrétiennement. Cette tâche est grande ; elle est immense : pour y satisfaire les anciennes congrégations ne suffisant pas, Dieu en a donné à son Eglise un grand nombre d'autres, qui, tenant compte des besoins de l'époque, ont adapté leur règle et le mode de placement de leurs sujets dans les paroisses à la mission qu'elles étaient appelées à remplir. Ces nouvelles congrégations d'hommes, seulement, sont :

(1) *Mandement sur l'éducation domestique*, par le Cardinal GIRAUD, Archevêque de Cambrai, page 23.

Les frères de l'instruction chrétienne pour la Bretagne, institués par M. l'abbé Jean de la Mennais, ancien grand vicaire de Saint-Brieuc (1820).

Les frères de Saint-Joseph, du diocèse du Mans, et dont le fondateur est M. Dujarrié, curé de Ruillé-sur-Loire.

Les frères de la doctrine chrétienne du Saint-Esprit, du diocèse de Nancy, qui ont pour instituteur M. l'abbé Fré-
chard (1822).

Les frères de Saint-Gabriel, établis à Saint-Laurent-sur-Sèvres, Vendée, et dont le fondateur est M. l'abbé Deshayes (1819) (1).

Les frères Marianites, fondés à Bordeaux par M. Cheminal, chanoine de la métropole de cette ville (1818).

Les frères du Sacré-Cœur du diocèse du Puy institués par M. Coindre, missionnaire de France (1826).

Les frères de Saint-Viateur du diocèse de Lyon, dont le fondateur est M. Querbes, curé de Vourles (1830).

Les frères de la Croix et les frères de la Sainte-Famille, du diocèse de Belley, fondés, les premiers par M. Bochart, ancien grand vicaire de Lyon, et les seconds par le frère Gabriel Taborin (1824).

Les frères de Saint-Paul-trois-Châteaux, institués par M. Fièrè, vicaire général de Valence.

Les frères de Viviers, dont M. Vernet, supérieur du grand-séminaire de cette ville est le fondateur.

Enfin, les Petits Frères de Marie, ne faisant actuellement qu'une seule famille avec ceux de Saint-Paul-trois-Châteaux et de Viviers, fondés en 1817, par M. l'abbé Champagnat dont nous écrivons la vie.

(1) *Histoire des Ordres religieux*, par HENRION.